

## ÉLECTION CONTESTÉE DE VAUDREUIL.

## ACTE DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES.

*In re* élection d'un membre de la Chambre des Communes du Canada pour le district électoral de Vaudreuil, dans le district judiciaire de Montréal, tenue les vingt-six février et cinq mars derniers, 1891, étant respectivement les jours de nomination et de votation.

ALDÉRIC GAUTHIER, voiturier, du village de Rigaud, dans le district électoral de Vaudreuil,

*Pétitionnaire;*

*vs.*

HENRI STANISLAS HARWOOD, arpenteur, du village de Vaudreuil, dans le district de Montréal,

*Défendeur.*

A l'honorable PETER WHITE, Orateur,  
Chambre des Communes,  
Canada.

MONSIEUR.—Nous avons l'honneur de vous faire rapport en vertu des sections 43, 44 et 45 du chapitre 9 des S.R.C.

1. Que le défendeur Henri Stanislas Harwood n'a pas été dûment élu, et que l'élection a été nulle par suite d'une manœuvre frauduleuse pratiquée par l'un des agents du défendeur, hors sa connaissance et sans son consentement;

2. Qu'il n'a pas été prouvé que des manœuvres frauduleuses aient été pratiquées par les candidats ou à leur connaissance et avec leur consentement;

3. Qu'il n'y a pas lieu de croire que des manœuvres frauduleuses ont été pratiquées dans une grande mesure à la dite élection;

4. Que nous ne sommes pas d'opinion que l'enquête a été illégalement rendue incomplète par le fait des parties.

MONTRÉAL, chambre des juges, ce 8 janvier 1892.

S. PAGNUELO,

*J., C.S.*

CHARLES J. DOHERTY,

*J., C.S.*

Canada,  
Province de Québec, }  
District de Montréal. }

*Cour Supérieure.*

## ACTE DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES.

*In re* élection d'un membre de la Chambre des Communes du Canada pour le district électoral de Vaudreuil, dans le district judiciaire de Montréal, tenue les vingt-six février et cinq mars derniers, 1891, étant respectivement les jours de nomination et de votation.

Les vingt-huitième jour de décembre mil huit cent quatre-vingt-onze.

*Présents:*

L'HONORABLE JUGE PAGNUELO,  
do do DOHERTY.

ALDÉRIC GAUTHIER, voiturier, du village de Rigaud, dans le district de Montréal, dans le district électoral de Vaudreuil,

*Pétitionnaire;*

*vs.*

HENRI STANISLAS HARWOOD, arpenteur provincial, du village de Vaudreuil, dans le district de Montréal,

*Défendeur.*

Nous, soussignés, juges de la Cour Supérieure pour la province de Québec, siégeant dans et pour le district de Montréal, pour instruire la pétition d'élection en cette